

DÉPLACEMENT DE LA HALTE FERROVIAIRE DE TORFOU SUR LE SITE DE « LA COLONNE »

DANS LE CADRE DE LA MODERNISATION
DE LA LIGNE CLISSON – CHOLET



BILAN DE LA CONCERTATION

DU 30 JANVIER AU 3 MARS 2017



SOMMAIRE

RÉSUMÉ INTRODUCTIF

1. LE PROJET

LE CONTEXTE DU PROJET	3
OBJECTIFS DU PROJET	3
CARACTÉRISTIQUES DU PROJET	4
PARTENAIRES, BUDGET ET CALENDRIER	5

2. LA CONCERTATION

SON CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE	6
SA PRÉPARATION.....	6
LES OBJECTIFS ET LE PÉRIMÈTRE DE LA CONCERTATION.....	6
LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION	7

3. LE BILAN QUANTITATIF DE LA CONCERTATION

LA PARTICIPATION DU PUBLIC	9
LES THÈMES ABORDÉS.....	10

4. LE BILAN QUALITATIF DE LA CONCERTATION

LE PROJET ET SON OPPORTUNITÉ	11
LES ATTENTES FORMULÉES EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT.....	12
DES INQUIETUDES QUANT À LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET.....	15

5. LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION POUR LES PORTEURS DE PROJET

6. LES SUITES DONNÉES À LA CONCERTATION

7. ANNEXES

- Le compte-rendu de la réunion publique et le diaporama projeté ;
- Les mails des participants et les réponses de SNCF Réseau ;
- Le scan des registres ;
- Le scan des dépliant, affiche, annonce presse, panneaux d'exposition.

RÉSUMÉ INTRODUCTIF

Dans le cadre du programme de modernisation de ligne ferroviaire Clisson – Cholet, SNCF Réseau a présenté le projet de déplacement de la halte ferroviaire de Torfou sur le site de « La Colonne » à l'occasion d'une concertation qui s'est déroulée du 30 janvier au 3 mars 2017.

Un dispositif d'information a été mis en place avec une réunion publique qui s'est tenue à Torfou le 8 février 2017. Elle a rassemblé une quarantaine de participants. Celle-ci s'est déroulée en présence des responsables du projet de SNCF Réseau et des représentants de la commune de Sèvremoine et de la Région Pays de La Loire.

Plusieurs avis ont également été émis par écrit grâce au dispositif de participation mis en place. La majorité des participants de la concertation se sont prononcés en faveur du projet et de la nouvelle offre de transport qui l'accompagne. Les thèmes principaux concernent les travaux et les aménagements du site de « La Colonne ».

1. LE PROJET

LE CONTEXTE DU PROJET

La ligne ferroviaire Clisson – Cholet fait l’objet d’une opération de modernisation inscrite au Contrat de Plan Etat/Région 2015-2020 (CPER). Cette opération comprend :

- le renouvellement des voies ferrées sur 28km environ ;
- le relèvement de la vitesse à 130km/h entre Clisson et Torfou ;
- l’automatisation du système d’exploitation ;
- la création à Torfou à l’emplacement de la nouvelle halte d’une voie d’évitement pour le croisement des trains et d’un Poste d’aiguillage télécommandé depuis Clisson ;
- la suppression des passages à niveaux de Cugand (N°6), de Torfou (N°21) et du Longeron (N°24) ;
- la mise en accessibilité des haltes ferroviaires de Cugand, Boussay et Torfou.

Sur la ligne Clisson – Cholet, huit trains circulent quotidiennement à une vitesse de 100 km/h et s’arrêtent à la halte ferroviaire actuelle de Torfou (une dizaine de montées/descentes par jour). Cependant celle-ci, située à proximité du bourg de Torfou (rue Charles Foyer) ne permet pas la création de la voie d’évitement souhaitée.

Parmi différentes localisations proposées par SNCF Réseau avec l’accord de l’autorité organisatrice des transports (la Région Pays de la Loire), la commune nouvelle Sèvremoine a plébiscité le déplacement de la halte ferroviaire de Torfou à l’emplacement de la gare historique Torfou-Tiffauges sur le site de “La Colonne”. Elle est accessible par la RD 949 à la sortie du bourg de Torfou.

LES OBJECTIFS DU PROJET

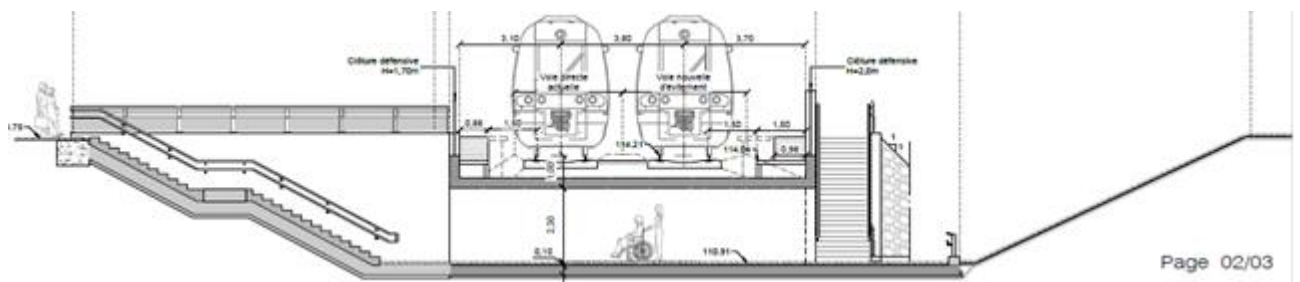
Dans l’objectif de la création d’une voie d’évitement, le déplacement de la halte ferroviaire de Torfou sur le site de la Colonne poursuit trois objectifs principaux :

- pérenniser la ligne ;
- augmenter la capacité de la ligne (dix allers-retours quotidiens contre 4 allers-retours aujourd’hui) ;
- permettre l’accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

LES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Dans le périmètre de la maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau, le projet de déplacement de la halte ferroviaire de Torfou sur le site de "La Colonne" consiste à :

- créer une voie d'évitement permettant le croisement des trains et d'un poste d'aiguillage télécommandé depuis Clisson ;
- construire un passage souterrain équipé de deux escaliers et de deux rampes d'accès aux quais pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ;



- créer deux quais de 146 mètres de long avec les équipements associés (abris voyageurs et vélos, éclairage,...) ;

La commune de Sèvremoine est chargée de l'acquisition du bâtiment historique de la gare (acquisitions foncières du domaine ARBORA) et du réaménagement de l'aire de stationnement côté RD 949.



PARTENAIRES, BUDGET ET CALENDRIER

Les partenaires du projet

SNCF Réseau est maître d'ouvrage de l'ensemble des études et des travaux relatifs au déplacement de la halte ferroviaire de Torfou sur le site de "La Colonne". Il pilote la concertation qui a lieu en parallèle de ces études.

Le projet est financé par les partenaires suivants :

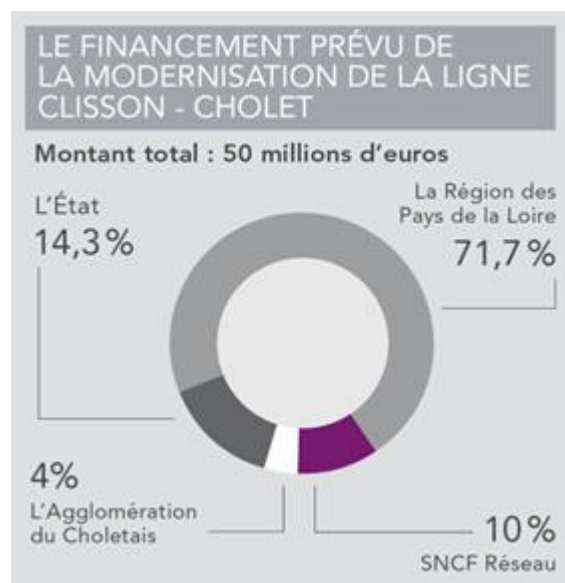
- L'État ;
- La Région Pays de la Loire, autorité organisatrice des transports (AOT) régionaux ;
- L'Agglomération du Choletais ;
- SNCF Réseau.



La commune de Sèvremoine est maître d'ouvrage des aménagements environnants de la future halte ferroviaire de Torfou, en partenariat avec la communauté d'agglomération Mauges Communauté.

Le budget

Le montant total de l'opération de modernisation de la ligne ferroviaire Clisson – Cholet (dont la halte de Torfou sur le périmètre de maîtrise d'ouvrage de SNCF Réseau) est estimé à 50 millions d'euros. Le financement de l'opération de modernisation est réparti comme suit.



Le montant des investissements liés au déplacement de la halte ferroviaire de Torfou est estimé à environ 2 millions d’euros. Il ne comprend pas les aménagements autour de celle-ci qui seront pris en charge par la commune de Sèvremoine et la communauté d’agglomération Mauges Communauté.

Le calendrier prévisionnel de l’opération



2. LA CONCERTATION

SON CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE

La concertation sur le projet de déplacement de la halte ferroviaire du Torfou sur le site de “La Colonne” s’inscrit dans le cadre des articles L103-2 du code de l’urbanisme et suivants qui demandent au responsable du projet d’informer le public et de recueillir l’avis et observations des habitants, des associations locales et des acteurs concernés sur les aménagements envisagés.

SA PRÉPARATION

Une visite technique sur site s’est tenue le 28 juin 2016 en présence du maire délégué de Torfou et de ses services techniques, d’un représentant de la Région Pays de la Loire et de l’équipe Projet SNCF Réseau.

Une réunion de présentation du projet et des modalités de la concertation s’est tenue le 26 octobre 2016 en mairie de Sèvremoine en présence des représentants de la commune, de la Région Pays de la Loire et de SNCF Réseau.

LES OBJECTIFS ET LE PÉRIMÈTRE DE LA CONCERTATION

Objectifs

La concertation qui s'est tenue du 30 janvier au 3 mars 2017 sur le déplacement de la halte ferroviaire de Torfou sur le site de "La Colonne" avait pour objectifs de :

- informer le public et les acteurs concernés sur les principes, les objectifs et les caractéristiques du projet
- recueillir les avis sur tous les aspects du projet ;
- répondre aux interrogations du public et des acteurs concernés ;

La concertation a été ouverte à tous ceux qui souhaitaient y participer. Les modalités proposées visaient à permettre au public le plus large possible de s'informer et de contribuer aux réflexions.

Prise de décision à l'issue de la concertation

Le présent bilan de la concertation est réalisé sur la base de l'ensemble des contributions recueillies. Il est publié sur la page internet du projet, et des partenaires de SNCF Réseau.

Sur la base de ces éléments, SNCF Réseau, en lien avec ses partenaires, décidera des suites à donner au projet et rendra publique cette décision en septembre 2017.

La démarche de dialogue initiée avec les acteurs du territoire et le public se poursuivra au cours des prochaines étapes du projet jusqu'à sa mise en service.

LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

Le dispositif d'information et de mobilisation

L'information sur la concertation et sur l'opération de modernisation et l'invitation à s'exprimer et à participer à la réunion publique ont été assurées à travers différents supports :

- **La page internet dédiée au projet**

<http://www.sncf-reseau.fr/fr/projets-chantiers-ferroviaires/gare-pole-multimodal/deplacement-de-la-halte-ferroviaire-de-torfou#partenaires>

Elle propose en téléchargement :

- . la décision portant sur l'organisation de la concertation préalable signée par le président de SNCF Réseau,
- . l'annexe à la décision du président de SNCF Réseau précisant les conditions d'organisation de la concertation,
- . le dépliant d'information ;
- . les panneaux composant l'exposition.

- Une affiche 40x60
- Un dépliant d'information à 4 volets a été distribué en boîte aux lettres (10 000 exemplaires) et déposé dans les communes de Sèvremoine (mairies déléguées de Torfou et Saint-Macaire-en-Mauges) et de Tiffauges ainsi qu'aux sièges des institutions suivantes :

OUTILS	Région Pays de la Loire	DREAL Pays de la Loire	Mauges Communauté	Agglomération du Choletais	Torfou	Sèvremoine	Tiffauges
Dépliant	100	50	100	100	300	500	100
Affiches	5	5	5	5	10	30	5

- Des panneaux d'exposition ont été installés dans les communes de Sèvremoine (2 dans les locaux de chaque mairie déléguée de Torfou et de Saint-Macaire-en-Mauges) et 2 panneaux à la mairie de Tiffauges ;
- Deux communiqués de presse publiés le 23 janvier et le 8 février 2017 pour présenter le projet, annoncer les dates de la concertation, rappeler la tenue de la réunion publique du 8 février 2017 et les différents moyens d'information et d'expression possibles.
- Des encarts publicitaires publiés le 27 janvier et le 3 février dans la presse quotidienne régionale (*Ouest-France* et *Courrier de l'Ouest*) version papier et du 30 janvier au 5 mars dans la version numérique (ouest-france.fr et courrierdelouest.fr).

Encart publicitaire publié dans la presse quotidienne régionale :

DÉPLACEMENT DE LA HALTE FERROVIAIRE DE TORFOU SUR LE SITE DE « LA COLONNE »
DANS LE CADRE DE LA MODERNISATION DE LA LIGNE CLISSON – CHOLET

**CONCERTATION PRÉALABLE
DU 30 JANVIER AU 3 MARS 2017**
En application des dispositions des articles L103-2 et suivants du code de l'urbanisme.

- ▶ Réunion publique le 8 février 2017 à 18h30, Salle polyvalente – Espace Saint-Hubert à Torfou
- ▶ Pour vous informer sur le projet www.sncf-reseau.fr/pdl
- ▶ Pour donner votre avis haltetorfou@reseau.sncf.fr



Le dispositif de participation

Une réunion publique a été organisée le 08 février 2017 à la salle polyvalente de Torfou. Elle a rassemblé une quarantaine de participants.

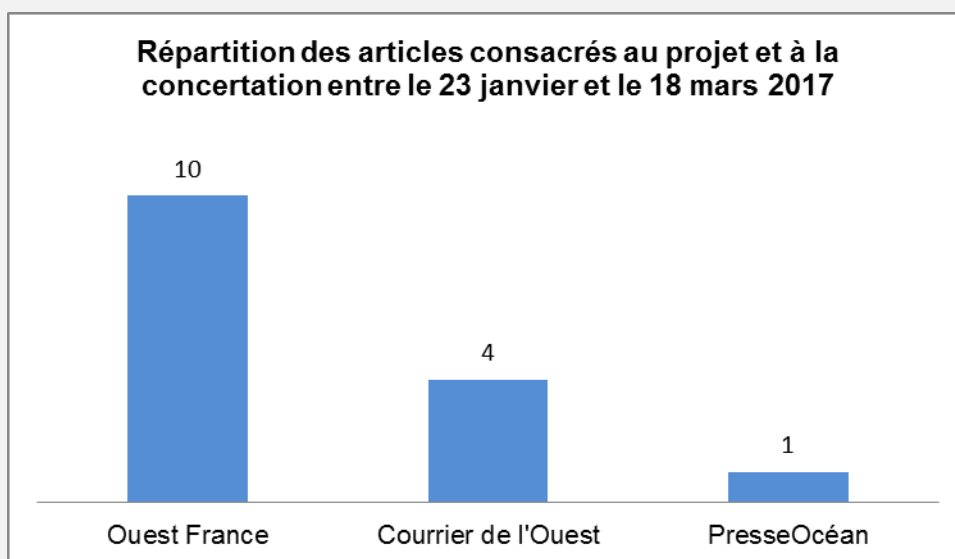
Le public a pu s'exprimer et donner son avis grâce à différents outils mis à sa disposition :

- en prenant la parole (une dizaine d'interventions) lors de la réunion publique ;

- en envoyant un mail à l'adresse dédiée du projet (haltetor fou@reseau.sncf.fr) ;
- en déposant un avis dans les registres disponibles à la mairie de Tiffauges et dans les mairies déléguées de Torfou, et de Saint-Macaire-en-Mauges du 30 janvier 2017 au 3 mars.

Retombées médiatiques liées au projet et à la concertation, entre le 23 janvier et 18 mars 2017

Le projet de déplacement de la Halte de Torfou a été largement relayé dans les médias pendant la concertation et notamment lors de la réunion publique. 15 articles ont été consacrés au projet et à sa concertation dans la presse locale (Ouest France, Courrier de l'Ouest, Presse Océan). La plupart de ces articles ont annoncé la concertation (dont la réunion publique), précisé ses modalités et présenté les objectifs du projet ainsi que ses caractéristiques techniques. L'un d'entre eux a rendu compte de la réunion publique du 8 février 2017.



3. LE BILAN QUANTITATIF DE LA CONCERTATION

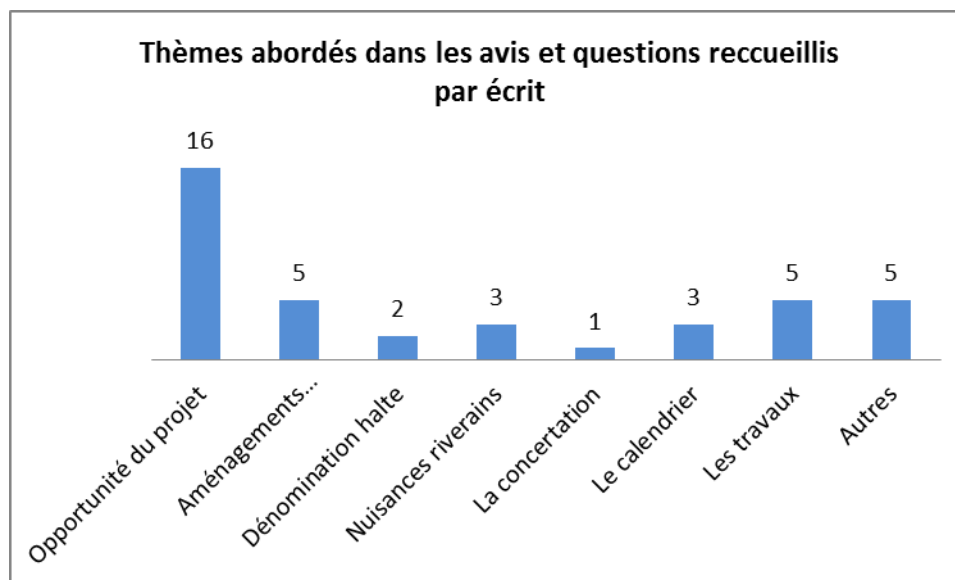
LA PARTICIPATION DU PUBLIC

- 37 avis ont été exprimés au total : 27 par écrit dont 14 qui ont émis un point de vue et 10 à l'oral lors de la réunion publique.
- 4 avis font part d'une inquiétude à propos des nuisances générées par les travaux, l'augmentation de la fréquence des trains et le déplacement de la halte ferroviaire. Une personne s'inquiète de la dévaluation de son bien jouxtant la voie ferrée.
- 15 avis sont favorables au projet de déplacement de la halte ferroviaire de Torfou et plus généralement à l'opération de modernisation de la ligne Clisson-Cholet. La plupart abordent les aménagements autour du projet ou le calendrier de celui-ci.

Modalités d'expression des avis recueillis	Avis exprimés
Avis lors de la réunion publique	10
Avis par mail	14
<i>Dont pièce jointe proposant un développement argumenté</i>	1
Avis sur le registre de Torfou	2
Avis sur le registre de Tiffauges	11
Avis sur le registre de Saint-Macaire-en-Mauges	0
TOTAL	37

LES THÈMES ABORDÉS

Tableau récapitulatif des thèmes abordés durant la concertation.



4. LE BILAN QUALITATIF DE LA CONCERTATION

La synthèse thématique des avis se fonde sur l'ensemble des avis recueillis durant la concertation, regroupés par thématique et selon leur occurrence.

Les réponses de la maîtrise d'ouvrage ont été apportées à l'oral lors de la réunion publique, et à l'écrit à l'occasion des réponses individuelles par courriels.

LE PROJET ET SON OPPORTUNITÉ

- **Un projet soutenu**

Lors de la réunion publique du 8 février à Torfou, **les maires délégués de Torfou et de Saint Macaire en Mauges pour la commune de Sèvremoine, Paul MANCEAU et Isabelle VOLANT ont réitéré leur soutien au projet.**

L'association régionale des usagers des transports des Pays de la Loire, membre de la Fédération nationale d'usagers de transports (FNAUT), a également exprimé son soutien à travers un avis adressé à SNCF Réseau. Elle a salué la rénovation générale de la ligne et qualifié le projet « *d'étape essentielle [...] qui permettra de desservir, avec très peu d'impact négatifs, le Choletais (aire urbaine de 100 000 hab.)* ».

Cet avis fera l'objet d'une réponse détaillée de la part de SNCF Réseau.

Le projet de déplacement de la halte ferroviaire sur le site de « La Colonne » a enfin reçu un large soutien lors de cette concertation du 30 janvier au 3 mars 2017.

« Très bonne initiative pour améliorer le déplacement sur Nantes. »

« Félicitations pour ce beau projet. »

« Très bonne initiative, nécessaire afin d'optimiser l'avenir. »

« La réimplantation d'une gare Torfou-Tiffauges est un évènement essentiel pour l'avenir du secteur. C'est une excellente nouvelle. »

- **L'attente d'une nouvelle offre de transport**

C'est principalement la nouvelle offre de transport, avec l'augmentation de l'offre à 20 circulations ferroviaires quotidiennes qui a suscité l'adhésion des participants favorables au projet.

« Il est indispensable de conserver un transport ferroviaire Torfou-Tiffauges pour dynamiser la vie communale. »

« Le développement ferroviaire est essentiel au désenclavement de nos petites communes ».

« On attend avec impatience la mise en place de ce nouveau service qui sera très utile aux Teiphaliens. »

Selon la FNAUT Pays de la Loire « *un rapide accroissement du trafic par des voyageurs nouveaux et d'autres passant de la voiture au train, en réduisant leur budget déplacement est envisageable si la fiabilité du service est bonne, si des mesures promotionnelles sont prises et si le renforcement annoncé de la desserte est assuré dès la remise en service.* »

À l'occasion de cette concertation, quelques participants ont fait part de leur souhait de voir se développer l'offre de déplacement sur le territoire.

La FNAUT a également identifié cet enjeu dans le cadre de la concertation.

« Dans une zone peuplée, il n'y a aucune halte sur 20 km entre Torfou et la gare de Cholet située de l'autre côté de l'agglomération, au Nord Est. Une halte nouvelle est nécessaire pour desservir Mortagne (6000 habitants), St Christophe du Bois (3000 hab.) et surtout le Sud-Ouest de Cholet. Le site qui nous paraît le plus adéquat, tant par son potentiel (proximité du Sud-Ouest de Cholet, dans le périmètre urbain choletais avec la possibilité d'accès au train avec un titre urbain) que par la présence d'une double voie est le Passage à Niveau de St Christophe du Bois sur la RD202 (de préférence au site de la Pommeraie). Un autre site envisageable pourrait également être l'ancienne halte d'Evrunes, mais qui desservirait plutôt l'agglomération urbaine de Mortagne sur Sèvre. »

Les réponses du porteur du projet et des partenaires

- SNCF Réseau précise qu'elle transmet les souhaits de développement des moyens de transports formulés aux autorités organisatrices des transports, la Région Pays de la Loire et les départements de la Vendée, du Maine-et-Loire et de la Loire-Atlantique.
- Concernant la desserte sur la ligne ferroviaire Clisson-Cholet, SNCF Réseau indique que tous les trains s'arrêteront à Cugand, Boussay et Torfou.
- Le représentant de la Région Pays de la Loire, explique que le cadencement sera défini au moyen d'un simulateur mis en place par la Région en mars 2017. Toutes les informations seront transmises aux maires des communes concernées.
- Les communes de Sèvremoine et de Tiffauges ont convenu d'inscrire ce projet dans leurs documents d'urbanisme respectifs.

LES ATTENTES FORMULÉES EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT

• La localisation de la nouvelle halte ferroviaire

Plusieurs participants, ainsi que la FNAUT ont constaté l'éloignement du site de « La Colonne » alors que **« la halte actuelle était proche de Torfou, et facilement reliable à Tiffauges. »**

« Le changement de la gare pour les voyageurs ne me paraît pas une bonne idée, les habitants de Torfou vont être les grands perdants de ce changement et être obligés de prendre un véhicule pour pouvoir prendre le train. »

Beaucoup de participants ont souhaité que le nom historique « Torfou-Tiffauges » soit conservé.

« Pour le nom de la nouvelle gare, je pense qu'il serait mieux qu'elle porte le nom de Torfou-Tiffauges. »

« J'ose espérer que la dénomination de la gare sera "Torfou-Tiffauges" ou inversement et non Torfou seul. »

- **Les caractéristiques de la halte ferroviaire**

La FNAUT ainsi que plusieurs contributeurs ont accueillis favorablement l'équipement de la halte ferroviaire de « La Colonne » de rampes adaptées aux personnes à mobilité réduite (PMR).

« Les rampes adaptées aux PMR, solution plus sûre que les ascenseurs, seront appréciées. »

« J'habite à Tiffauges et pour moi ce serait très bien car mon fils habite Nantes et il revient le week-end, de plus il est en fauteuil, donc je dois me rendre à Clisson ou Cholet qui sont à 20km de chez moi. »

Quelques participants se sont interrogés sur le devenir du bâtiment de la gare historique de Torfou et sur la nature des services qui pourraient être proposés à la nouvelle halte ferroviaire.

« Connaissant le secteur, ne serait-il pas mieux de créer une gare ferroviaire avec personnel et guichet SNCF plutôt qu'une halte ferroviaire non gérée car il y a peu d'agences SNCF dans ce secteur et les plus proches sont à Clisson ou à Cholet. »

La FNAUT estime que *« Les usagers souhaitent pouvoir acheter à la halte par différents modes de paiement un billet, disposer d'informations papier (plans locaux avec indication des cheminements et services à proximité, plans régionaux, horaires) et écran (information en temps réel), de sièges, etc. »*

Les réponses du porteur du projet et des partenaires

- SNCF Réseau rappelle que c'est la commune de Sèvremoine qui fera l'acquisition de la gare historique de Torfou. Le bâtiment sera conservé et son usage fait l'objet d'une réflexion.
- Une réflexion est cours concernant l'installation d'un distributeur de billets à la nouvelle halte ferroviaire.

- **L'accès à la nouvelle halte ferroviaire**

De nombreux participants se sont exprimés en faveur d'un aménagement des accès de la nouvelle halte ferroviaire incluant des modes de déplacements doux et sécurisés.

« Est-il prévu une voie cyclable et piétonne entre la nouvelle gare et le bourg de Torfou, ainsi que de la nouvelle gare à la Vallée de Torfou ? Comment les scolaires empruntant ce train quotidiennement pourront-ils se rendre en toute sécurité dans cette gare excentrée ? »

Plusieurs participants souhaiteraient que la future halte ferroviaire de Torfou soit desservie par le service communal de transport à la demande.

« Serait-il possible que vous mettiez en place un système de navettes entre la future halte ferroviaire et la commune de Tiffauges ? »

La FNAUT déplore que le projet n'envisage que des accès voiture.

« Des accès de proximité, absents du dossier, sont à créer :

1) aménagements piétonniers et cyclables sûrs, qui peuvent être communs, mais doivent être isolés des voitures (par piste accolée séparée ou utilisation de cheminements secondaires), jusqu'aux centres proches de Torfou (2km), de Tiffauges (3km), et du Longeron (3km).

2) accès piéton vélo vers le Nord-Est (quartier du Censivier) évitant le passage au rond-point. »

« Des box vélos individuels doivent être disponibles sur chaque quai, en complément aux abris vélos qui protègent moins bien des intempéries et du vol, et ne permettent pas de laisser des accessoires ou des vêtements de pluie sur le vélo. La fréquentation vélo serait aussi dopée par un abri vélo réservé aux abonnés. Mais la fréquentation vélo est évidemment liée à la sécurité des cheminements d'approche. »

La réponse des élus

- Le maire délégué de Torfou explique que le service de transport à la demande pour la nouvelle halte ferroviaire de Torfou sera maintenu.
- La municipalité de Sèvremoine indique avoir bien pris en compte la nouvelle halte ferroviaire de Torfou dans la réalisation d'une voie douce pour relier Torfou et Le Longeron.

• Les aménagements

Beaucoup de participants ont porté leur attention sur les aménagements liés au déplacement de la halte ferroviaire de Torfou.

Par ailleurs, sans rapport direct avec le projet, plusieurs d'entre eux se sont interrogés sur la création d'un passage sécurisé sous forme d'un pont-rail à proximité du stade de la commune.

Certains participants ont souhaité avoir davantage d'informations au sujet des passages à niveaux impactés par le projet.

Catherine BRIN, adjointe au maire délégué du Longeron, a fait remarquer que de nombreux promeneurs empruntaient les passages à niveaux 25 et 26 à proximité de l'étang du Pavillon.

Un participant a demandé si l'électrification de la ligne ferroviaire Clisson – Cholet était envisagée.

Les réponses du porteur du projet et des partenaires

- SNCF Réseau a indiqué qu'une rencontre aurait lieu avec le maire délégué du Longeron.
- SNCF Réseau rappelle que trois passages à niveaux seront supprimés, les n°6, 21 et 24.
- L'électrification de la ligne ferroviaire Clisson-Cholet n'est pas envisagée.

DES INQUIETUDES QUANT À LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

- **Les travaux**

Plusieurs contributeurs, et riverains du site de « La Colonne » se sont inquiétés des nuisances pendant les travaux. Les utilisateurs demandent une bonne qualité des dessertes par cars de substitution.

« La coupure de la ligne pour travaux de juillet 2018 à avril 2019 entrainera-t-elle une interruption de service ou bien un remplacement par bus sera-t-il assuré pendant les travaux avec une garantie de service équivalente ? »

« Pas de train pendant 10 mois c'est très très long et un bus ce n'est pas un train... Bon courage pour ceux et celles qui prennent le train tous les jours. »

Un contributeur a souhaité savoir si les travaux prévus impacteront la circulation sur la route départementale D753.

Les réponses du porteur du projet

- SNCF Réseau explique que les travaux qui s'étaleront sur une période de juillet 2018 à avril 2019 nécessiteront l'arrêt des circulations commerciales et qu'un plan de transport adapté sera mis en place entre Clisson et Cholet. Le souhait des participants d'une bonne qualité de desserte de cars de substitution a été entendu par le maître d'ouvrage.
- Ces travaux nécessiteront la fermeture ponctuelle du passage à niveau n°20 sur la RD753. Ces fermetures, étudiées avec la commune de Sèvremoine et le département du Maine-et-Loire en charge de la voirie, seront de courte durée compte tenu du trafic routier important. Une information est prévue sur les déviations routières qui seront mises en place pendant les travaux.
- SNCF Réseau rappelle que toutes les dispositions nécessaires seront prises pour limiter la gêne, notamment sonore, pendant les travaux.
- Des études acoustiques sont menées pour mesurer l'impact sonore global du projet de déplacement de la halte de Torfou sur le site de « La Colonne » et les travaux permettant d'augmenter la vitesse de circulation des trains entre Clisson et Cholet. SNCF Réseau indique que le secteur bordant le Sansivier fera l'objet d'une modernisation complète des constituants de la voie (rail, traverses, ballast) en conservant la vitesse actuelle qui est de 100km/h maximum sur la zone. Ces dispositions sont de nature à limiter l'impact sonore des aménagements.

- **Les nuisances pour les riverains**

Quelques riverains du site de « La Colonne » se sont inquiétés des nuisances de la présence de la nouvelle halte ferroviaire et de l'augmentation des circulations ferroviaires.

« J'habite actuellement la maison de garde-barrière de la Colonne et ces aménagements vont m'apporter plusieurs soucis : perte de la valeur de mon bien [...], nuisances sonores. »

« Étant riverain de la voie ferrée tout près de la gare actuelle, je m'inquiète sur le projet d'augmentation du nombre de passages et que la gare soit déplacée.

Mes inquiétudes sont :

- si la fréquence augmente, quelle est l'amplitude horaire des passages et y en aura-t-il la nuit ?
- s'il n'y a plus d'arrêts, la vitesse de passage sera plus élevée donc cela provoquera une nuisance sonore et fera plus de vibrations.

Quelles sont les réponses à ces désagréments ? Peut-il y avoir quelque chose de fait ? Y aura-t-il des aménagements dans ce sens de fait ? »

La réponse du porteur du projet

- Le relèvement de vitesse entre Clisson et Torfou à 130km/h ne concerne pas le bourg de Torfou et le site de la Colonne compte tenu des contraintes de tracé (présence de courbes notamment).
- Le remplacement des constituants de la zone est de nature à limiter les nuisances sonores et les vibrations liées à l'augmentation de circulations.
- De plus il n'est pas prévu de circulations de nuit.

• Le calendrier

Un participant s'est exprimé sur la programmation du projet de déplacement de la halte ferroviaire de Torfou et des travaux de modernisation de la ligne Clisson-Cholet.

« Je souhaite souligner que le temps entre l'annonce d'un projet et le lancement des travaux est trop long, car déjà la région nous avait promis pendant des années des rénovations et réhabilitations de cet axe, on nous avait annoncé en 2015 le début des études et fin 2016 le début des travaux et maintenant ce sera début 2018. J'espère que ce projet aura l'occasion de débiter en décembre 2017 ou janvier 2018 plutôt qu'en octobre 2018. »

La réponse du porteur du projet

- SNCF Réseau précise que l'organisation de l'interruption des circulations ferroviaires commerciales de juillet 2018 à avril 2019 correspond à la planification de moyens dans le respect des délais d'études nécessaires à ce type d'investissement.

5. LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION POUR LES PORTEURS DE PROJET

La concertation a permis de constater un ressenti positif à l'égard du projet. Les échanges tout au long de la concertation ont été constructifs et bienveillants. Ils ont permis de confirmer et d'améliorer les dispositions retenues (accessibilité PMR, insertion paysagère, ...).

Les inquiétudes des riverains concernant l'impact sonore pendant les travaux et en phase d'exploitation ont été entendues.

6. LES SUITES DONNEES A LA CONCERTATION

Les études de niveau projet se poursuivent en tenant compte des remarques exprimées pendant la concertation.

L'impact sonore pendant les travaux (bruit de chantier) sera traité dans le cadre de la Notice de Respect de l'Environnement (NRE), pièce contractuelle des marchés de travaux. De l'information auprès des riverains sera faite avant le démarrage des travaux (distribution de flyers, publication dans la presse locale, ...).

Le bilan de concertation sera rendu public après approbation par le Président de SNCF Réseau

7. ANNEXES

- Le compte-rendu de la réunion publique et le diaporama projeté ;
- Les mails des participants et les réponses de SNCF Réseau ;
- Le scan des registres ;
- Le scan des dépliant, affiche, annonce presse, panneaux d'exposition.